



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV Tech for Tomorrow

---

## RAPPORT DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2024

COMMUNICATION PUBLICITAIRE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.



# PRÉSENTATION DU FONDS

## UNE APPROCHE D'INVESTISSEMENT DIFFÉRENCIÉE DÉDIÉE AU SECTEUR TECHNOLOGIQUE MONDIAL

**Exploiter le potentiel de création de valeur des sociétés technologiques qui transforment notre vie quotidienne.**

La stratégie d'investissement du fonds EdR SICAV Tech for Tomorrow vise à accompagner le processus de création de valeur des sociétés technologiques ou d'entreprises innovantes sur le plan technologique à travers le monde, tout en participant progressivement à l'émergence d'un écosystème « tech » en Europe, et plus particulièrement en France.

### **Bénéficiaire de l'essor de l'écosystème technologique européen**

Nous cherchons à investir dans des entreprises qui sont des acteurs actifs dans les sous-secteurs de la technologie et des services de communication, ou qui ont fait de l'innovation technologique un élément clé de leur succès (santé, éducation, transition énergétique...). Pour cela, nous mettons à profit nos liens étroits avec l'écosystème technologique et cherchons à contribuer à l'émergence de champions européens.

La stratégie pourra donc investir dans toutes les catégories de capitalisation afin de profiter pleinement du potentiel de croissance des entreprises les plus innovantes, qui offrent des opportunités d'investissement particulièrement prometteuses.

Un comité technique composé d'experts et d'entrepreneurs aguerris issus de l'écosystème « tech » français et européen procurera à l'équipe de direction une vision stratégique. Parallèlement, des sociétés de conseil spécialisées lui apporteront leur connaissance du terrain, ce qui lui permettra de mieux évaluer les grands enjeux stratégiques.

### **Une approche de gestion particulièrement volontariste**

Nous entretenons en permanence un dialogue constructif avec les entreprises pour les aider à bâtir un discours structuré vis-à-vis des investisseurs internationaux et favoriser la mise en place de pratiques ESG<sup>1</sup> robustes. Nous visons également à renforcer l'écosystème au sein de la zone Euro, en encourageant les introductions en bourse, les émissions primaires, les *spin-offs* et en soutenant les créations d'emplois qualifiés sur le territoire.

Les inquiétudes croissantes suscitées par le rôle néfaste de certains acteurs (comme les réseaux sociaux) favorisent l'émergence de sociétés œuvrant pour la « Tech for Good » : les entreprises dont l'activité/l'implication a une influence positive et incontestable sur le monde qui nous entoure montent progressivement en puissance.

<sup>1</sup>ESG : critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

# ÉLÉMENTS CLÉS 2024



**Exposition  
européenne >50%**



**89% Tech  
for Good  
exposure**



**Un comité  
d'experts en  
technologie**



**12.20  
Score ESG<sup>1</sup> vs 11.47  
pour l'indice<sup>2</sup>**



**Accent sur la création  
d'emplois**

**Fonds labellisé<sup>3</sup>**



**Données au 31/12/2024. 1.** Les notes ESG de MSCI se situent sur une échelle de 0 à 20, 20 étant le risque le plus élevé. **2.** Indice MSCI ACWI Information Technology NR. **3.** Label ISR : Le label ISR est un outil permettant de choisir des investissements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère français des Finances, le label vise à rendre les produits d'investissement socialement responsable (ISR) plus visibles pour les épargnants en France et en Europe.

# ACTUALITÉS ESG

**L'année 2024 a constitué pour Edmond de Rothschild une étape essentielle dans sa stratégie ESG globale.**

Les COP restent des événements indispensables

L'année 2024 a été marquée par un climat d'incertitudes politiques, de tensions géopolitiques, et la poursuite des conflits. Ces événements ont parfois amené une remise en question des ambitions climatiques et de la place de la finance durable. A titre d'exemple, même si Mario Draghi cite la décarbonation comme l'un des trois piliers stratégiques de la compétitivité européenne, il a surtout été retenu la nécessité de simplification du cadre réglementaire sur la durabilité.

Malgré ces défis, plusieurs événements nous laissent optimistes. On peut par exemple espérer une réglementation plus efficace. En l'espèce, on peut saluer l'annonce fin 2024 de la Commission européenne, qui propose un projet omnibus visant à mieux coordonner les différentes régulations en cours d'élaboration en matière de durabilité, en particulier les 3 piliers que sont CSRD, SFDR et la taxonomie. A Paris cet été, les Jeux Olympiques ont marqué une avancée en matière de durabilité, avec une empreinte carbone réduite de moitié par rapport à des

événements similaires. Les JO 2024 ont démontré que des événements de grande envergure peuvent être organisés en respectant les normes ESG.

En fin d'année, les COP - que ce soit celle sur la biodiversité ou le climat - ont laissé un goût d'inachevé. Pourtant ces conférences restent essentielles pour établir des règles communes.

**Dans le domaine de la finance durable, nous avons poursuivi notre action, engagée et ambitieuse.**

En 2024, l'équipe IR d'Edmond de Rothschild a ainsi actualisé ses politiques Climat et Biodiversité. Après une première mise à jour en 2020, l'adhésion d'Edmond de Rothschild Asset Management à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) en mai 2023 et la publication des objectifs climat en mai 2024, a été l'occasion d'une deuxième mise à jour. Cette actualisation intègre notamment le dernier scénario climatique « Net Zero » de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). Nous l'avons également enrichi par la prise en

compte des enjeux de préservation de la biodiversité car les défis climatiques et biodiversité sont étroitement liés et les deux dérèglements se renforcent mutuellement.

Alors que la Commission Européenne a proposé de retarder de 12 mois la mise en œuvre du règlement de l'UE sur la déforestation (EUDR), le sujet reste un enjeu majeur à la fois dans la lutte contre le changement climatique et contre la perte de biodiversité.

Nous avons donc intégré une nouvelle dimension en matière de politiques d'exclusion en incluant la déforestation liée à la production de l'huile de palme, considérée comme la première cause de déforestation dont l'UE est responsable (34%).

Nous utilisons 2 outils complémentaires : la certification RSPO3 (Roundtable on Sustainable Palm Oil) avec les exigences les plus strictes, ainsi que les controverses qui révèlent des mauvaises pratiques environnementales et/ou sociales.

**Les résultats obtenus sur le portefeuille EdR SICAV Tech for Tomorrow sont synthétisés dans le tableau suivant :**

Dans le cadre du **label ISR**, nous nous engageons à ce que les indicateurs **Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (PAI 6)** et **Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (PAI 4 additionnel)** soient meilleurs que l'univers d'investissement du fonds. Afin de surveiller ces indicateurs, nous avons mis en place un suivi quotidien. Ainsi, si les indicateurs ne montraient pas un résultat satisfaisant, nous mettrions en place des actions correctives au sein du portefeuille.

Source: C4F, MSCI. Data as of 31/12/2024

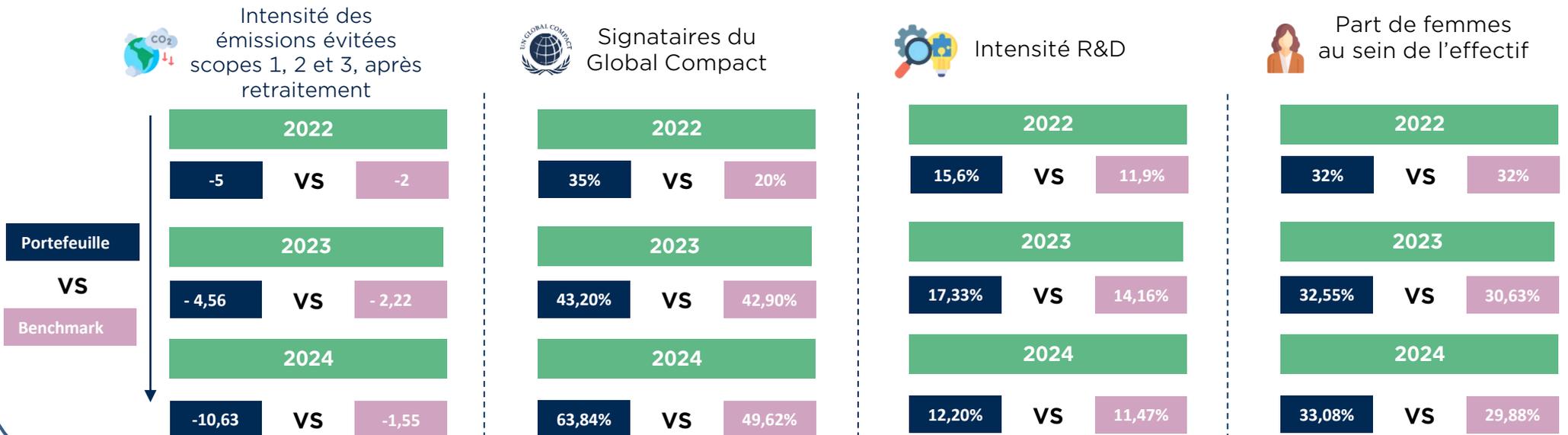
\* Ces indicateurs sont définis en page n°12.

Indicateurs ESG	EdRS Tech for Tomorrow	Univers d'investissement	
Score ESG (taux de couverture)	<b>12,20 (94%)</b>	<b>10,22 (99%)</b>	✓
Score de controverses (taux de couverture)	<b>6,73 (93%)</b>	<b>7,83 (98%)</b>	-
Intensité R&D	<b>13,62 (80%)</b>	<b>13,42 (50%)</b>	✓
<b>INDICATEURS SUR LES DROITS HUMAINS</b>			
Part des femmes au comité exécutif (taux de couverture)	25,93 (86%)	16,64 (96%)	✓
Part des femmes au sein de l'effectif (taux de couverture)	33,08 (86%)	31,71 (81%)	✓
<b>INDICATEURS ENVIRONNEMENTAL</b>			
Ratio d'impact carbone (taux de couverture)	-0,08 (53%)	-0,07 (72%)	✓
Intensité des émissions évitées (tonnes eq CO2/Million € de VE) scopes 1, 2 et 3, après retraitement (taux de couverture)	-10,63 (72%)	- 8,01 (72%)	✓
Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (PAI 6) (taux de couverture)	0,24 (86%)	0,63 (98%)	✓
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (PAI 4 additionnel) (taux de couverture)	32,86 (92%)	54,93 (100%)	✓
<b>INDICATEURS DE GOUVERNANCE</b>			
Signataires du Global Compact (taux de couverture)	<b>63,84 (58%)</b>	<b>28,05 (97%)</b>	✓
Part des femmes au Conseil d'Administration (taux de couverture)	<b>36,68 (86%)</b>	<b>23,82 (98%)</b>	✓
Unification des fonctions CEO/Président (taux de couverture)	<b>14,57 (89%)</b>	<b>36,12 (100%)</b>	✓

## Evolution des scores ESG



## Evolution des indicateurs ESG



# Rapport des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

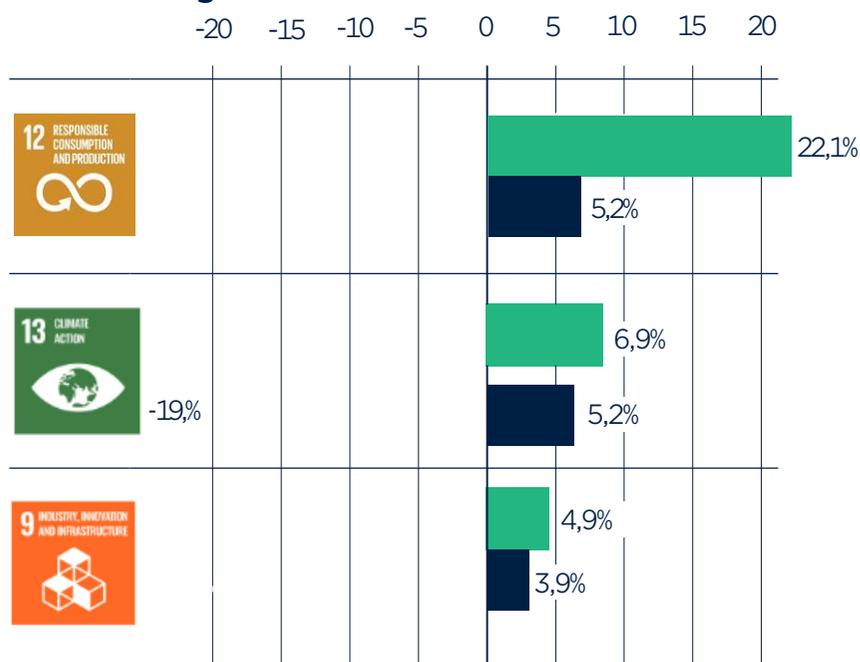
Donnée au 29/12/2024

	Portfolio		Univers	
	Valeur	Couverture	Valeur	Couverture
01.1 Émissions de GES de niveau 1 (Scope 1)	785 669,55	96 %	203 792,80	99 %
01.2 Émissions de GES de niveau 2 (Scope 2)	1 387 219,16	96 %	420 587,78	99 %
01.3 Émissions de GES de niveau 3 (Scope 3)	39 413 616,86	96 %	12 833 510,46	99 %
01.4 Émissions totales de GES	41 586 505,57	96 %	13 453 304,07	99 %
02. Empreinte carbone	131,72	92 %	109,64	94 %
03. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	330,96	96 %	317,34	99 %
04. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,23	92 %	-	97 %
05. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	64,34	84 %	78,19	97 %
06. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	0,24	86 %	0,63	98 %
07. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	4,02	87 %	0,98	98 %
08. Rejets dans l'eau	37,37	4 %	466,85	7 %
09. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	35 067,09	81 %	11 518,60	96 %
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	-	90 %	1,29	99 %
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	5,94	92 %	5,86	98 %
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	12,39	70 %	17,28	61 %
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	36,68	86 %	23,82	98 %
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	-	92 %	0,33	98 %

L'ensemble des PAI sont définis au sein du [règlement délégué\(UE\) 2022/1288 de la commission du 6 avril 2022 complétant le règlement \(UE\) 2019/2088](#)

# ACTIVATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Score d'alignement ODD\*



Edmond de Rothschild SICAV  
Tech for Tomorrow

Univers d'investissement

## Entreprises du portefeuille avec un alignement fort

### SAP

- Multinationale éditrice de logiciels dédiés au pilotage des opérations des entreprises et à leurs relations clients
- Les solutions de gestion de l'énergie de SAP contribuent à la transition vers des systèmes d'énergie renouvelable plus efficaces
- SAP aide ses clients à gérer leurs performances ESG, notamment en matière de changement climatique

### SOPRA STERIA

- Un acteur incontournable des services numériques en France et en Europe
- Le groupe s'engage à la neutralité carbone (« Net Zero ») d'ici 2028
- Sa mission : réduire l'impact environnemental des technologies numériques sur les projets de ses clients

### NVIDIA

- Conçoit et fabrique des processeurs graphiques, des puces et des logiciels multimédias connexes
- Ses activités sont certifiées ISO 9001, la norme internationale qui définit les exigences d'un système de management de la qualité
- Un objectif clair : atteindre une consommation d'électricité 100 % renouvelable dans le monde entier d'ici 2025

### WAGA ENERGY

- Fabricant d'équipements de captation et filtration du méthane dans les décharges publiques
- Technologie ultra-performante qui permet de générer du gaz naturel renouvelable (RNG) à partir de nos déchets.
- Actuellement 90% des décharges dans le monde laissent le méthane s'évaporer dans l'air et seulement 1% sont équipés d'usine de traitement et de récupération du méthane.

Source : 29/12/2024, Edram (France), à partir des données "SDG Net Alignment score" de MSCI, seuils d'activation déterminés par Edram selon sa méthodologie propriétaire. Les objectifs de développement durable (ODD) sont les 17 priorités d'un développement économique et social, soucieux de respecter les populations et la planète. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe EdRAM France sur l'évolution prévisible des dites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

# DIALOGUE ET ENGAGEMENT

**Notre approche d'engagement s'insère dans le cadre plus large de l'engagement actionnarial et la politique de vote<sup>1</sup> d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).**

**Celle-ci est applicable en France et à l'international pour tous les portefeuilles gérés.**

Certains enjeux ESG peuvent avoir un impact matériel sur la valorisation des entreprises

**Le processus d'engagement comprend deux principaux volets :**

- ▶ d'une part une politique de vote active et un dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales,
- ▶ et d'autre part un engagement plus ciblé sur des thématiques ESG identifiées par l'équipe de gestion.

**Le processus d'engagement mis en place au sein du fonds EdR SICAV Tech for Tomorrow vise à encourager les entreprises à communiquer et à améliorer leurs pratiques ESG,** tout en contribuant à la performance du fonds.

En effet, certains enjeux ESG peuvent avoir un impact matériel sur la valorisation des entreprises, et le processus d'investissement du fonds comprend une estimation du potentiel d'appréciation boursière additionnel lié à l'engagement (croissance des résultats et/ou expansion des multiples de valorisation).

**En 2024, les gérants et analystes ont eu 15 dialogues sur les pratiques extra-financières de 10 sociétés sur 44, représentant 19% du portefeuille.** Par exemple, nous avons discuté avec Sopra Steria sur des questions de capital humain et avec Aixtron sur l'efficacité énergétique.

Nous avons avec Waga un engagement sur la gouvernance de la société.

Enfin, **en 2024, les gérants ont voté à 687 résolutions des assemblées du fonds soumises par 43 entreprises, soit un taux de vote de 100% des entreprises présentes dans notre périmètre de vote.** Le taux d'opposition a été de 25% notamment sur les questions de renouvellement, de rémunération des auditeurs et de réélection des administrateurs.

<sup>1</sup> Voir politique de vote : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EdRAM-FR-Politique-de-vote.pdf>. Source des statistiques de vote : ISS. Données au 29/12/2023. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible des dites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

# FOCUS SAP



**SAP est un leader mondial dans les domaines suivants : logiciels d'applications d'entreprise ; applications de gestion des ressources d'entreprise ; applications de gestion de la chaîne d'approvisionnement ; logiciels d'applications d'approvisionnement ; logiciels de gestion des voyages et des dépenses ; logiciels de planification des ressources d'entreprise.**

SAP compte plus de 440 000 clients et 21 100 partenaires dans le monde entier et, selon une analyse d'Oxford Economics SAP de 2018, 77 des transactions mondiales sont effectuées par un système SAP. L'entreprise travaille également avec 92 des entreprises du classement Forbes Global 2000. En d'autres termes, l'impact potentiel de SAP sur la durabilité ne réside pas dans ses opérations, mais en grande partie dans son écosystème en tant que fournisseur de services, d'autant plus que les centres de données jouent un rôle de plus en plus important, étant désormais l'une des principales cibles des efforts de réduction du carbone.

SAP développe une gamme de produits durables, par exemple la gamme "Climare 21", qui permet aux clients de suivre leurs émissions de CO<sub>2</sub> et de prendre des décisions pour les réduire, tant au niveau de la fabrication que de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, l'entreprise affirme qu'en utilisant SAP Product Carbon Footprint Analytics Transparency, un consommateur qui achète une bicyclette serait en mesure de voir l'empreinte carbone des jantes provenant de Belgique, du cadre en titane provenant de Taïwan, des engrenages du moyeu provenant des États-Unis et des pneus provenant d'Allemagne, ainsi que l'empreinte carbone totale de la bicyclette livrée au magasin de bicyclettes local.



Source: SAP as of 29/12/2023. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

# FOCUS VEOLIA



**Veolia est un acteur majeur de la transition écologique. La société collecte, traite et valorise les ressources.**

**Veolia réalise 45mds€ de CA dans le monde à travers la fourniture de services associés au traitement de l'eau, la gestion des déchets et la génération d'énergie.**

Avec l'acquisition de Suez en 2022, le groupe s'est renforcé dans la gestion et le traitement de l'eau (43% du CA 2024) pour les collectivités locales mais également les acteurs privés. La rareté et la pollution (ex: PFAS) de l'eau sont devenus des enjeux majeurs qui militent pour une meilleure utilisation des ressources. En 2024, Veolia a pu économisé l'équivalent de 320m de m<sup>3</sup> d'eau

- ▶ Seulement 30% des eaux usées sont traités
- ▶ Près du 1/3 de l'eau dans les réseaux « disparaît »

Du côté des déchets (37% du CA) et de l'énergie (21% du CA), l'économie circulaire est également très présente. La revalorisation par le recyclage, la captation des gaz de décharge et la cogénération et les réseaux de chaleur (44GWh produits en 2024) sont de véritables relais de croissance bénéfiques pour la planète. En 2024, le groupe a évité l'émission de 145mT de CO<sub>2</sub>.



Source: Strategic Education. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible des dites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

# TECH FOR GOOD

## Thèmes sélectionnés afin de déterminer si les entreprises en portefeuille sont éligibles à la « Tech for good »

Exposition globale du portefeuille au thème « Tech4Good » : 89 %

### Éducation :

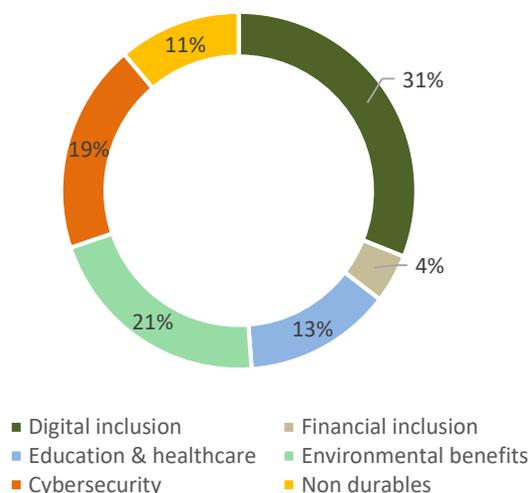
Ce thème englobe notamment les acteurs technologiques du secteur de l'éducation (« Edtech »). Ces entreprises transforment de manière radicale les méthodes d'apprentissage. Avec des cours personnalisés et interactifs disponibles 24 heures sur 24, ils mettent la technologie au service de l'éducation et de la formation, et facilitent les trajectoires d'apprentissage en les rendant plus accessibles.

### Santé :

Les entreprises technologiques spécialisées dans la santé (« Health Tech ») sont des acteurs développant de nouveaux produits ou des technologies novatrices dans le domaine de la santé humaine. On peut citer notamment les domaines de la biotechnologie, des technologies médicales et des technologies numériques de santé (le numérique au service de la santé ou « e-health ») : ces entreprises proposent des services de santé ou développent des technologies logicielles ou numériques.

### Bienfaits environnementaux :

Les sociétés technologiques ont des bienfaits sur l'environnement grâce à des économies d'énergie, la réduction des déchets, une consommation et une production responsables, et contribuent à l'émergence de systèmes de production et de processus industriels plus respectueux de l'environnement.



### Cybersécurité :

Les entreprises de cybersécurité participent à la protection des personnes mais aussi des actifs informatiques physiques et immatériels (connectés directement ou indirectement à un réseau) des États et des organisations, ainsi qu'à la protection des données personnelles. Les technologies de l'information et la sécurité numérique sont essentielles pour poursuivre le développement technologique et protéger l'innovation et les ressources humaines.

### Inclusion numérique :

Les entreprises actives dans l'inclusion numérique proposent un accès à des outils numériques et technologiques à toutes les types de population, notamment celles qui en sont habituellement privées. L'objectif étant d'offrir à la société civile les capacités nécessaires pour lutter contre la fracture numérique. Les sociétés d'inclusion financière facilitent l'accès aux services financiers pour tous les types de population, notamment celles qui en sont habituellement privées.

Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible des dites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

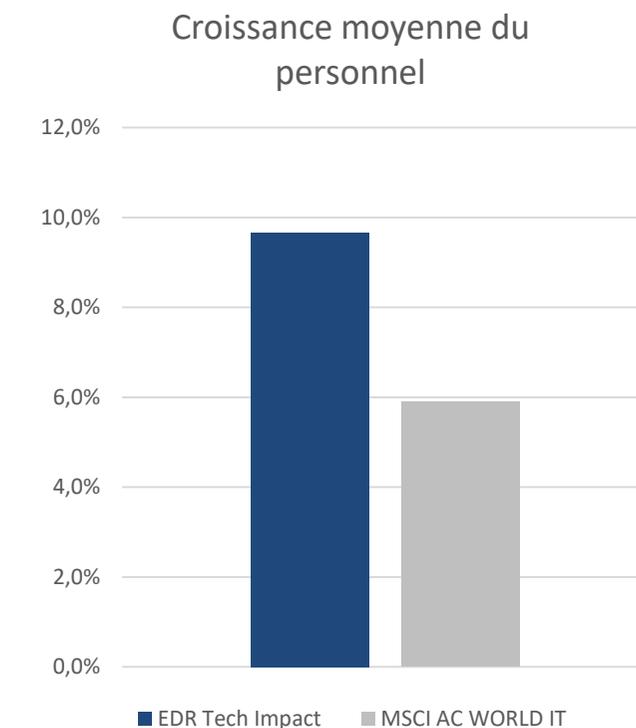
# EMPREINTE SOCIALE<sup>1</sup>

## L'exposition du portefeuille aux entreprises françaises et européennes par rapport à l'indice de référence

	EDR Sicav Tech for Tomorrow		MSCI ACWI / IT	
Année	2024	2023	2024	2023
Exposition à l'Union européenne	<b>56,01 %</b>	<b>36,10 %</b>	<b>3,98 %</b>	<b>4,45 %</b>
Exposition à la France	<b>41,98 %</b>	<b>26,88%</b>	<b>0,24%</b>	<b>0,65%</b>

## Croissance du personnel au sein du portefeuille

Sur la base des données disponibles pour 2022<sup>2</sup> :



**1.** Contribution de l'entreprise à la performance en matière de durabilité sociale dans toutes ses dimensions : sociale, économique et environnementale. **2.** Source : Bloomberg : Bloomberg, couverture de 86% du portefeuille, 95% pour l'indice de référence.

# Annexe: INDICATEURS D'IMPACT ESG

**Nous nous référons à des indicateurs dits d'impact afin de mesurer la performance extra-financière du fonds. L'équipe Investissement Responsable d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a décidé de se concentrer sur certains d'entre eux, jugés les plus pertinents. Ont ainsi été calculés, à la fois pour l'indice et le portefeuille, les indicateurs suivants :**

**Score ESG:** le score ESG correspond au score BUILD interne qui va de 0 à 20, 0 étant considéré comme le risque ESG le plus faible et 20 comme le plus élevé.

**Part des entreprises faisant l'objet de controverses selon MSCI :** Le score de controverse est la moyenne pondérée des niveaux de controverses des entreprises (de 10 pour les controverses les moins sévères et directes à 0 le plus sévère).

**Part des femmes au comité exécutif :** en France, la loi "Rixain" instaure une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans les postes de direction des grandes entreprises. En l'absence de données homogènes en Europe nous regardons le comité exécutif.

**Part des femmes dans l'effectif :** nombre de femmes exprimé en pourcentage du nombre total de membres au sein de l'effectif.

**Ratio d'impact carbone :** ce ratio montre l'importance de la contribution d'une entreprise à la décarbonation de l'économie par rapport à son impact négatif sur le climat. Le ratio d'impact carbone permet d'identifier les entreprises qui ont considérablement amélioré l'efficacité carbone de leurs activités, ainsi que les entreprises qui vendent des produits et des solutions permettant de réduire leurs émissions de GES tout au long de leur vie. Lorsque ce ratio est nul, cela signifie qu'une entreprise donnée ne réalise aucune économie d'émissions. Si le ratio est égal à dix, il indique que les économies d'émissions de l'entreprise dans l'économie mondiale représentent dix fois les émissions induites par l'activité de l'entreprise.

**Unification des fonctions CEO/Président :** Approche de non séparation de la fonction de président et directeur général. La séparation des fonctions de président et de directeur général est un principe de bonne gouvernance privilégié par Edmond de Rothschild Asset Management.

**Intensité de R&D :** Dépenses de R&D en pourcentage du chiffre d'affaires.

**Signataires du pacte mondial (Global Compact) des Nations Unies:** est un indicateur de la prise en compte de la RSE par les entreprises.

**Part des femmes au conseil d'administration :** certains pays ont adopté une législation encourageant à la diversité des conseils, mais les progrès sont inégaux.

**Intensité des émissions évitées (tonnes eq CO2/Million € de VE) scopes 1, 2 et 3, après retraitement:** rapport entre les économies d'émissions de scope 1, 2 et 3 par rapport à la valeur d'entreprise de l'entreprise (pour les banques : total des prêts + investissements) avec prise en compte du double comptage. Le double comptage entre les scopes 1, 2 et 3 est supprimé pour le calcul de l'empreinte au niveau du portefeuille.

**Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique:** consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises dans lesquelles nous investissons, par secteur climatique à fort impact (code de section NACE A, B, C, D, E, F, G, H et L). (Applicable aux entreprises)

**Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone :** part des investissements dans des entreprises dans lesquelles on investit sans initiatives de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris.

Les indicateurs sont calculés à partir des données les plus récentes. Pour chaque indicateur calculé, nous précisons le taux de couverture correspondant à la part du fonds ou de l'indice pour laquelle nous avons pu obtenir l'information.

**AVERTISSEMENT.** Achevé de rédiger le 29/12/2024. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document.

Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. La réglementation concernant le mode de commercialisation d'un OPC varie en fonction des pays. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à souscrire dans cet OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Ce document n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. Persons » tel que ce terme est défini dans le « Regulation S » de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières. Aucun produit d'investissement présenté ici n'est autorisé à la vente aux termes de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières ou de toute autre réglementation applicable aux États-Unis. Dès lors, aucun produit d'investissement ne peut être proposé ou vendu directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique à des résidents et citoyens des États-Unis d'Amérique et à des « U.S. Persons ».

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'informations clés (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande.

Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/\\_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf](https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en français. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions de l'OPC.

« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs (y compris les filiales et entités affiliées) du groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du groupe Edmond de Rothschild.

La Société de gestion est amenée à verser à titre de rémunération une quote-part des frais de gestion financière de l'OPC à des intermédiaires tels que des entreprises d'investissement, entreprises d'assurance, sociétés de gestion, structureurs intermédiaires de commercialisation, distributeurs ou plateformes de distribution avec lesquels une convention a été signée dans le cadre de la distribution, le placement des parts de l'OPC ou la mise en relation avec d'autres investisseurs. Cette rémunération est variable et dépend de la relation d'affaires en place avec l'intermédiaire et de l'amélioration de la qualité du service fourni au client dont peut justifier le bénéficiaire de cette rémunération. Cette rémunération peut être forfaitaire ou calculée sur la base des actifs nets souscrits résultant de l'action de l'intermédiaire. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Edmond de Rothschild. Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations.

Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés .

**MANAGEMENT COMPANY  
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT  
(LUXEMBOURG)**

4 rue Robert Stumper, L -2557 Luxembourg

**GLOBAL DISTRIBUTOR and SUB-INVESTMENT MANAGER  
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT  
(FRANCE)**

47 rue du Faubourg Saint-Honoré -75401 Paris Cedex 08 - France  
Public limited company with a Management Board and Supervisory Board and a capital of 11,033,769 euros

AMF approval number GP 04000015

332.652.536 R.C.S. Paris

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)

#SUSTAINABILITY IN ACTION



EDMOND  
DE ROTHSCHILD